

Les régions françaises face aux transitions



Enjeux écologiques
et dynamiques territoriales

Pays de la Loire

Pays de la Loire

Les Pays de la Loire, un territoire attractif et un savoir-faire industriel reconnu qui doivent faire face à des enjeux croissants de durabilité

Région en **forte croissance démographique** (+0,5%/an depuis 2010), les Pays de la Loire présentent un taux de chômage parmi les plus bas de France et une économie diversifiée.

En effet, l'agriculture et l'agroalimentaire y occupent une place centrale (20 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 4^e région agricole française), aux côtés de secteurs industriels majeurs tels que la construction navale (Saint-Nazaire), l'aéronautique, les machines agricoles, l'automobile et le numérique. Le tourisme, littoral comme fluvial, constitue également un levier économique significatif.

Dans un contexte de changements climatiques, le territoire fait face à des défis multiples :

► **L'attractivité résidentielle croissante accentue la pression sur le foncier**, les infrastructures et les ressources naturelles.

► **La gestion durable des ressources naturelles** (et notamment de l'eau) est alors un enjeu stratégique pour le territoire.

La région présente toutefois de nombreux atouts :

► Une grande diversité écologique : littoral atlantique, estuaire de la Loire, zones humides (marais de Brière, Marais poitevin), bocage et forêts. Les Pays de la Loire comptent trois Parcs naturels régionaux et un réseau important de sites Natura 2000.

► Son littoral et sa façade maritime qui offrent un fort potentiel pour les énergies marines.

32 081 km²

5 départements

3,8 M d'habitants
(+7,8% depuis 2010)

120 hab./km²
(8^e rang)

1,8 M d'actifs
(+5,3% d'emplois depuis 2010)

9,8% de chômage
(12,1% FR)

10,5% sous le seuil de pauvreté (14,6% FR)

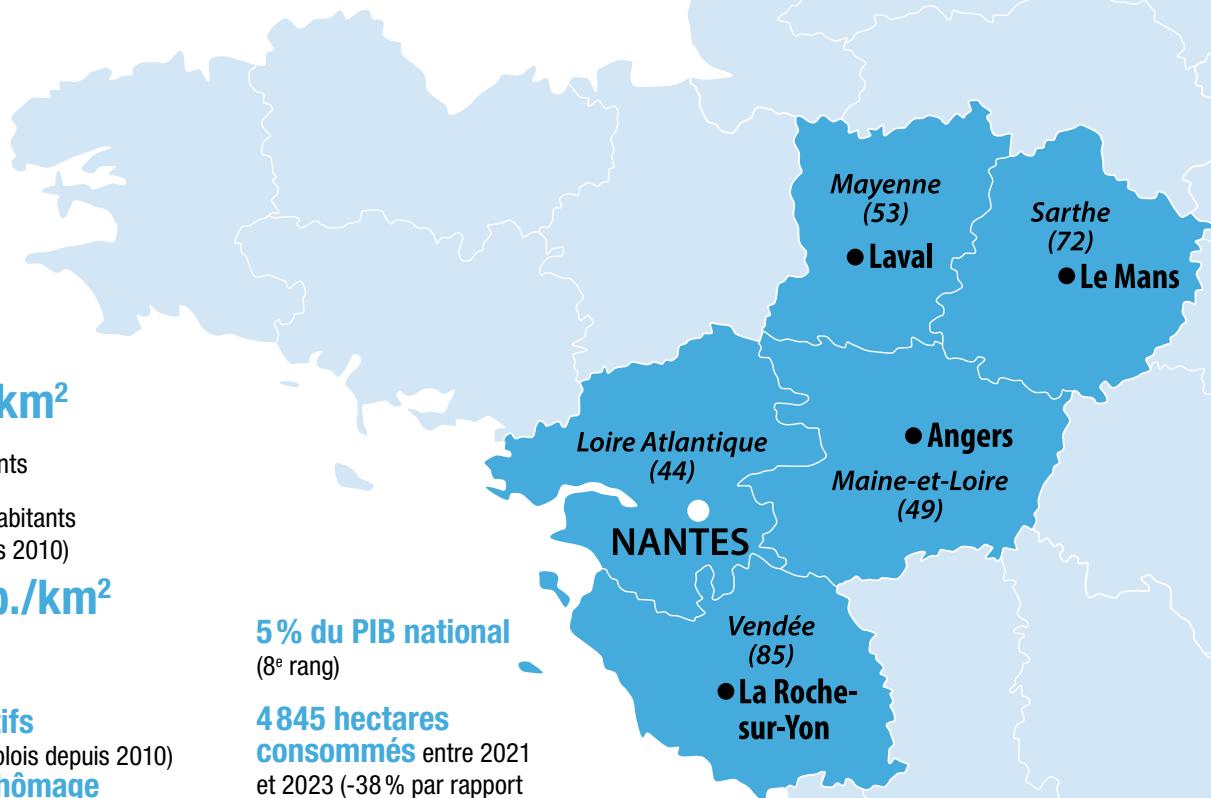
293 721 entreprises en 2022 (4,9% du total FR)

5% du PIB national
(8^e rang)

4 845 hectares consommés entre 2021 et 2023 (-38% par rapport à la période 2011-2013)

Sources

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024





Environnement

Données clés et évolutions

► **Risques naturels**: les vagues de chaleur estivales deviennent plus fréquentes et plus longues, les sécheresses plus marquées et les hivers plus doux. La région est exposée à une diversité d'aléas: submersions marines et érosion côtière sur plus de 450 km de façade maritime (Vendée, Loire-Atlantique), inondations fluviales dans la vallée de la Loire et ses affluents.

► **Ressource en eau**: des tensions sont observées sur la ressource en eau, notamment via une baisse des débits estivaux des cours d'eau et une recharge plus faible des nappes. L'état écologique des cours d'eau reste préoccupant, avec une majorité de masses d'eau de surface n'atteignant pas le bon état écologique: sur 18000 km de cours d'eau, seuls 11 % sont en bon état écologique (source SDAGE) et 86 % des eaux superficielles risquent de ne pas atteindre le bon état en 2027¹.

► **Biodiversité**: la région abrite une biodiversité riche et variée (espèces animales et végétales ter-

restres, aquatiques et marines), fragilisée par les activités humaines, les changements climatiques et les espèces exotiques envahissantes (OFB): 40 % des poissons, 30 % des oiseaux et amphibiens et 24 % de la flore se trouvent menacés d'extinction¹.

► **Espaces naturels**: 21 % du territoire régional est constitué de sols naturels (forêts, zones humides...), or, 70 % du linéaire de haie ont été perdus depuis 1950².

► **Qualité de l'air**: en Pays de la Loire, la qualité de l'air est moins mauvaise que dans d'autres régions métropolitaines, notamment en raison de la topographie, des vents dominants d'ouest et de la proximité de l'océan. La qualité de l'air s'est sensiblement améliorée depuis 2008 avec une baisse de 25 % du monoxyde de carbone, de 17 % des particules fines (PM10)³. Globalement, les émissions de polluants à l'atmosphère sont toutes en nette diminution entre 2008 et 2023⁴.

SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100⁵: QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005

Sources

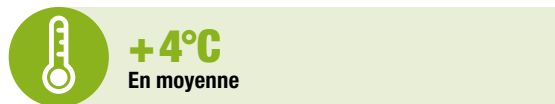
¹ GIEC Pays de la Loire

² CGAAER

³ SDRADDET Pays de la Loire

⁴ Air Pays de la Loire

⁵ GIEC PDL



Exemple de leviers mobilisés

► À travers le premier **plan régional en faveur de la haie** (2024-2030) et le **plan régional en faveur de la forêt et du bois** (2024-2030), la Région s'engage notamment à planter 500 km

de haies supplémentaires par an, renouveler 1000 ha de forêt par an et végétaliser 100 % des lycées publics d'ici à 2030.



Énergie

Données clés et évolutions

► **Consommations :** Les consommations d'énergie régionales représentent 87 287 GWh en 2024 (secteur du transport routier en tête). Entre 2008 et 2024, ces consommations d'énergie ont légèrement diminué (-4 %). La consommation énergétique finale est estimée à environ 118 TWh / an, majoritairement issue d'énergies fossiles (plus de 60 %)¹.

► **Production renouvelable :** Le potentiel en énergies renouvelables est important : éolien (production multipliée par 11 entre 2008 et 2022) terrestre et en mer (parcs de Saint-Nazaire et

Yeu-Noirmoutier), solaire photovoltaïque (production multipliée par 250 entre 2008 et 2022), biomasse et énergies marines².

► **Dépendance énergétique :** La production régionale d'énergie renouvelable progresse mais demeure inférieure à la consommation, entraînant une forte dépendance aux importations. La production d'électricité renouvelable couvre 18,2 % de la consommation finale d'électricité en 2022, et jusqu'à 25 % de la consommation finale en 2023 avec le nouveau parc éolien en mer³.

MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2010 ET 2022 (GWh)³

➤ 11,4 TWh produits en 2022 (+44 %)

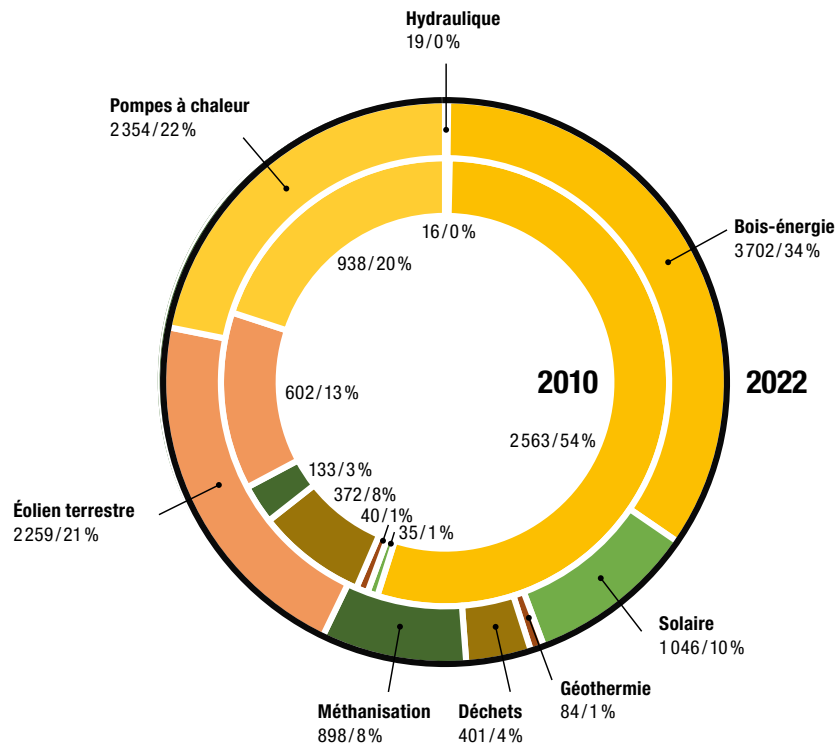
Sources

¹ Observatoire TEO

² Air Pays de la Loire

³ Production d'énergies renouvelables, Inventaire BASEMIS® - Air Pays de la Loire

Dernière année consolidée disponible : 2022



Exemples de leviers mobilisés

► Pour atteindre leur objectif d'être une région à énergie positive en 2050, **les Pays de la Loire ont structuré le «réseau des énergies renouvelables des Pays de la Loire»** afin d'accompagner et informer les collectivités, les entreprises et les associations et faire émerger des projets.

► En 2024, la Région (avec le Rectorat) soutient la création d'un **campus régional dédié aux énergies durables** pour renforcer l'offre de formation autour de ces enjeux.



Émissions de gaz à effet de serre

Données clés et évolutions

► **Émissions:** En 2019, les émissions régionales atteignent environ 24 MtCO₂e (soit une baisse de 20 % par rapport à 2008), soit 5,6 tCO₂e/habitant, auxquelles s'ajoutent les émissions importées, liées à la consommation¹.

► **Empreinte carbone:** L'empreinte carbone régionale est de 9,5 teq CO₂/hab (2018)¹.

► **Agriculture:** L'agriculture représente 31 % des émissions de GES régionales² (soit 7,4 MtCO₂eq en 2023). 12,3 % de la surface agricole régionale est labellisée en agriculture biologique en 2024³.

► **Transport:** Le secteur des transports représente lui aussi 7,4 MtCO₂eq émis en 2023¹. En 2017, 80 % des ligériens allaient travailler en voiture⁴. En parallèle, l'évolution du parc de véhicules électrique reste timide malgré des leviers d'expansion (augmentation de 27 % du nombre de points de charge entre 2023 et 2024).

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2022⁵

Année de référence : 2010

↳ 24,5 Mt CO₂ éq (-18 %)

Sources

¹ Observatoire TEO

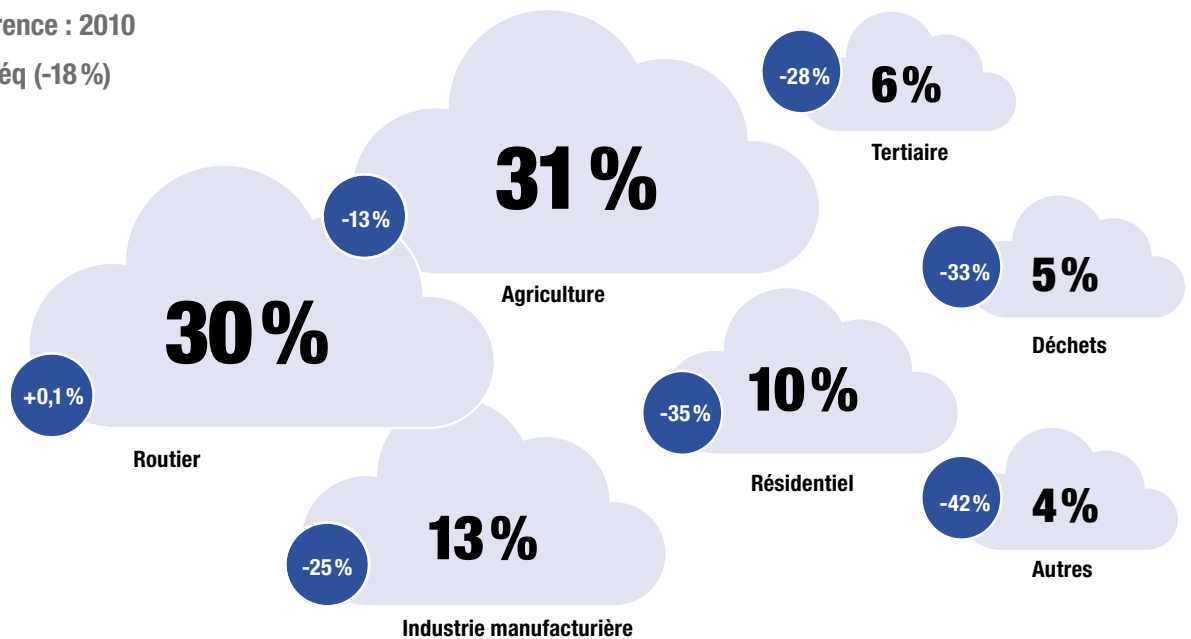
² ATMO France

³ Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique

⁴ INSEE

⁵ Émissions de gaz à effet de serre, Inventaire BASEMIS® - Air Pays de la Loire

Dernière année consolidée disponible : 2022



Exemples de leviers mobilisés

► Pour faire évoluer les pratiques agricoles, la Région s'est dotée de **14 Plans Alimentaires Territoriaux entre 2021 et 2023**, portant le total de PAT à 34 en 2023, couvrant ainsi 79 % de la population. La Région est la 6^e région française la mieux dotée en PAT par habitant.

► Le collectif « Unis pour une industrie décarbonée en Pays de la Loire » réunit des acteurs experts de l'accompagnement des PME industrielles (ADEME, Bpifrance, CCI des Pays de la Loire...) pour proposer aux entreprises régionales des **solutions et des programmes sur mesure** pour accompagner la décarbonation de leur activité: diagnostics, formations, aide à l'éco-conception, création et évaluation de plans de transition...



Aménagement et mobilité

Données clés et évolutions

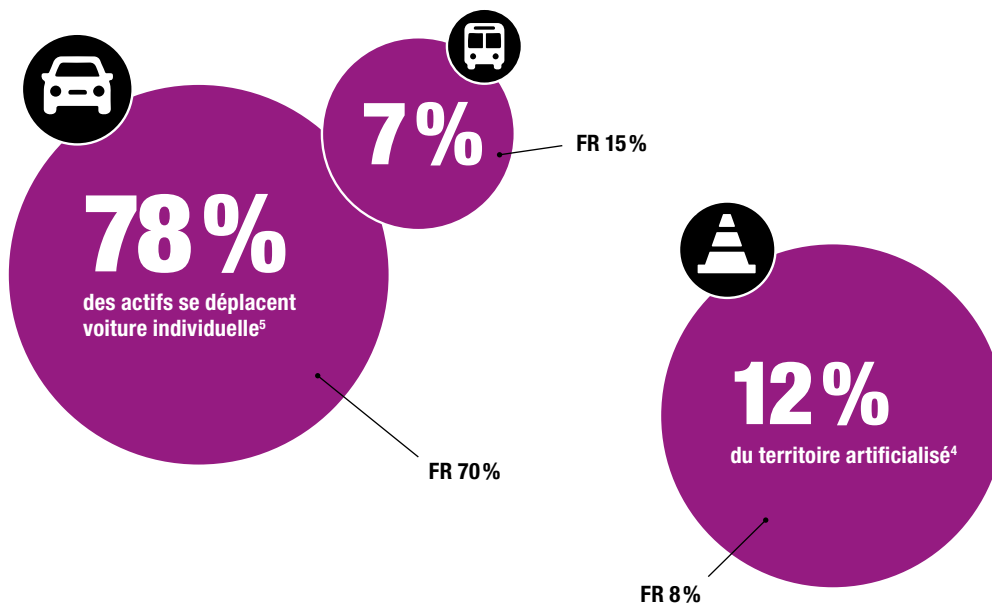
► **Espace consommé** : L'artificialisation des sols progresse plus vite que la population et l'activité économique. 21 232 hectares ont été consommés entre 2009 et 2018 à l'échelle régionale, surtout autour des métropoles et sur le littoral¹.

► **Mobilités** : La dépendance à la voiture individuelle reste élevée, en particulier dans les zones rurales et périurbaines (78 % en Pays de la Loire contre 70 % en moyenne en France hexagonale).

► **Transport collectif** : Les réseaux ferroviaires et de transports collectifs se développent autour des principaux pôles urbains, avec notamment les projets de RER métropolitains autour

de Nantes et d'Angers. L'offre kilométrique des transports régionaux se renforce chaque année (+2,3 millions de kms parcourus entre 2009 et 2019), avec une fréquentation en hausse (+53 %)².

► **Mobilités douces** : Le maillage cyclable régional se renforce progressivement, avec des objectifs d'interconnexion des itinéraires. En région Pays de la Loire, 43 gares sont soumises à l'obligation de se doter d'un nombre minimum de stationnements sécurisés pour les vélos (loi d'orientation des mobilités, 2019). Les objectifs sont dépassés dans 42 gares (soit 98 % de l'objectif), avec un total de 2 843 places de stationnement réalisées³.



Source

- ¹ GIEC Pays de la Loire
- ² Observatoire TEO
- ³ Association Vélo et Territoires
- ⁴ Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Agreste, 2025)
- ⁵ Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

Exemples de leviers mobilisés

► En 2022, le réseau consulaire des Pays de la Loire (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers et de l'Artisanat) propose un **cadre de référence commun visant à encourager la sobriété foncière** (recyclage des friches, développement de la mixité d'usage au sein des villes, optimisation des zones d'activités, développement de formes immobilières collectives, etc.).

► Pour **développer l'usage du vélo**, la Région a voté en décembre 2023 de nouvelles mesures : location de courte durée de vélo à assistance électrique à proximité des gares pour les usagers du TER, des stationnements vélos sécurisés dans toutes les gares, pérennisation du « défi mobilité », création de formations spécifiques pour les besoins de la filière, etc.



Dynamiques de coopération

► **Pratiques de coopération :** La Région dispose d'un réseau dense d'acteurs engagés dans la transition écologique, incluant les collectivités, les associations, les entreprises et les laboratoires de recherche. Ces acteurs présentent une forte capacité de coopération interterritoriale et sectorielle.

► **Dynamique territoriale :** Les dynamiques territoriales reposent sur un maillage équilibré entre métropoles régionales (Nantes, Angers, Le Mans), villes moyennes et territoires ruraux.

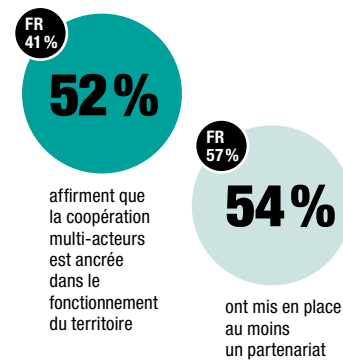
► **Ancrage territorial :** 95 % des associations estiment qu'elles contribuent à favoriser l'ancrage territorial des entreprises avec lesquelles elles actent un partenariat. 83 % des dirigeants interrogés estiment que le territoire est « dynamique ».

► **Modalités de partenariat :** La dynamique de co-construction est particulièrement bien enracinée dans les Pays de la Loire. 92 % des dirigeants régionaux affirment que les alliances entre associations, entreprises et collectivités territoriales sont source d'innovation pour répondre aux fragilités territoriales.

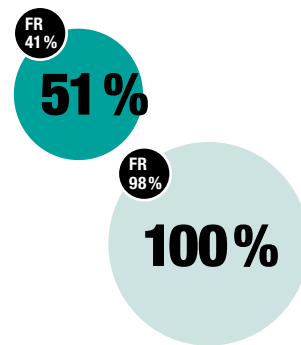
Le maillage territorial équilibré et une culture partenariale plutôt bien développée permettent aux acteurs régionaux de faire émerger encore davantage de dynamiques de co-construction multi-acteurs. 88 % des maires régionaux vont dans ce sens (contre seulement 71 % à l'échelle nationale). Les partenariats entre entreprises et associations sont très majoritairement guidés par un objectif de pratiques responsables.

PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

Entreprises¹



Structures d'intérêt général²



PRATIQUES PARTENARIALES

Entreprises¹

FR 54%	
Pratiques responsables 60%	
FR 28%	FR 26%
Coopération économique 29%	Innovation sociétale 23%
	FR 25% Mécénat 13%

Structures d'intérêt général²

FR 45%	FR 47%
Pratiques responsables 61%	Innovation sociétale 50%
FR 39%	FR 59%
Coopération économique 56%	Mécénat 43%

Des exemples de coopérations multi-acteurs en Pays de la Loire

Transition Ecologique Observatoire (TÉO)

Régional

L'Observatoire est une association d'intérêt général créée en 2018 pour « mettre à disposition une base solide d'indicateurs et de ressources sur la transition écologique afin d'aider les acteurs territoriaux dans leurs exercices de planification, ainsi qu'à la définition et au suivi de leurs actions ». Il fédère des acteurs institutionnels, des collectivités, des associations et des entreprises.



GIEC Pays de la Loire

Régional

Coordonné par le Comité 21 Grand Ouest et comptant plus de 40 collectivités partenaires, le GIEC Pays de la Loire est composé de 26 experts du territoire aux profils variés, répartis en trois groupes de travail (2024-2026) : économie, vulnérabilités des populations et eau. Il a pour objectif de fournir et diffuser des connaissances scientifiques sur les changements climatiques et leurs répercussions pour le territoire afin d'informer les acteurs du territoire et guider l'action climatique. Depuis sa création en 2020, il a publié trois rapports, animé plus de 100 conférences et sensibilisé plus de 20 200 personnes.

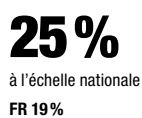
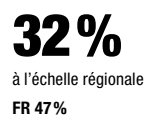
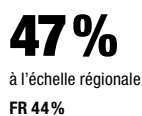


ANCRAGE TERRITORIAL

Entreprises¹



Structures d'intérêt général²



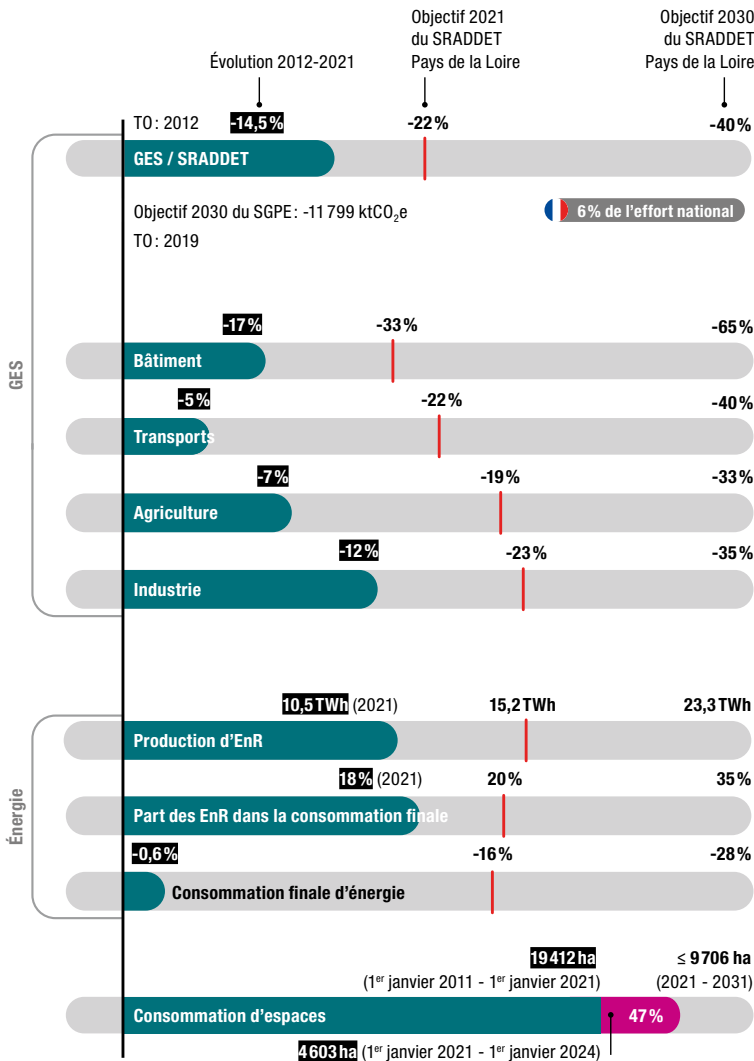
Source

¹ Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

² Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021



OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADDET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

Défis régionaux majeurs

► **Préservation de la biodiversité:** préserver les zones humides et de bocage, essentiels à la biodiversité et à la régulation hydrologique. Les pressions anthropiques, en particulier l'urbanisation et l'agriculture intensive, fragilisent ces milieux.

► **Réduction de l'artificialisation:** concilier croissance démographique, préservation des espaces naturels et réduction de l'artificialisation (qui progresse encore d'environ 2 000 ha/an), dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

► **Préservation de la ressource en eau:** La gestion de l'eau est prioritaire: 25 SAGE (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) sont en place ou en élaboration. Les tensions estivales sur la ressource s'aggravent avec les changements climatiques et la concurrence entre usages agricoles, industriels, domestiques et écologiques.

► **Protéger le littoral:** 200 000 hectares de côtes ligériennes sont situées à moins de 5 m d'altitude. Ces zones sont particulièrement vulnérables aux submersions marines et peuvent subir des inondations temporaires lors de fortes tempêtes (OR2C).

► **Poursuivre le développement des mobilités alternatives:** La région présente des taux de motorisation et multimotorisation les plus élevés de France. La dynamique de développement de l'offre de transports en commun et d'infrastructures dédiées aux mobilités douces doit se poursuivre.

Focus

Les adhérents de Comité 21 Grand Ouest s'engagent pour répondre aux enjeux du territoire.

HAcRéAH, une réponse sociétale aux problématiques du logement en Loire-Atlantique



MACORETZ Scop a imaginé avec ses partenaires l'offre HAcRéAH, une solution collective innovante pour l'amélioration de l'habitat, le maintien à domicile et la création de logements en densification en Loire Atlantique. Avec ce dispositif, un logement devenu trop grand pour ses propriétaires est réhabilité, adapté et revalorisé, tandis qu'un nouveau logement est créé pour un autre foyer. Les propriétaires conservent leur patrimoine, bénéficient d'un habitat plus confortable et contribuent à la production de logements sur le territoire, sans artificialiser de nouveaux sols. L'initiative a reçu la médaille d'Or du Prix Signatures Pôle Habitat FFB.

► Objectifs

- Adapter le modèle économique d'un acteur du bâtiment,
- Être une réponse concrète aux défis du logement et du vieillissement,
- Créer une coopération inédite entre acteurs locaux,
- Créer un modèle d'habitat durable et solidaire,
- Illustrer l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération en action, un modèle plus vertueux, tourné vers l'usage, la sobriété et la coopération.

► Acteurs impliqués

- Macoretz Scop, entreprise générale du bâtiment,
- Professionnels de l'habitat (architecte-urbaniste, bureau d'études thermiques, notaire, courtier et gestionnaire de patrimoine, agence immobilière),
- Associations locales d'aide au logement, d'aide à la personne et de conseil en transition énergétique (Soliha, ADT et Alisée 44).

La Caisse commune de l'alimentation à Nantes Métropole



Lancé en 2025 à la croisée des questions sociales et écologiques, le projet de la Caisse commune de l'alimentation, dont Nantes métropole est partenaire, est de défendre un nouveau droit : l'accès à une alimentation saine, durable, choisie. Sa force repose sur la mixité sociale et une réelle capacité d'implication des habitants.

► Objectifs

- Garantir une meilleure santé,
- Soutenir l'agriculture et l'économie locales,
- Lutter contre la précarité alimentaire.

► Acteurs impliqués

- Réseau d'achat en commun VRAC Nantes Métropole (animateur),
- Une centaine d'acteurs impliqués : le GAB44, Kiosque paysan, les Greniers d'abondance, la Banque alimentaire de Loire-Atlantique, le laboratoire ESO de Nantes Université,
- Soutien de plusieurs fondations, de l'État, des collectivités locales (Nantes Métropole, Département, Villes de Nantes et Saint-Herblain) et du CCAS de Nantes.

Coordination

Simon Luck

Conception et rédaction

Flora Queray

Rédaction

Virginie Hugues

Contributeurs

Diana Canal
Antoine Charlot
Anne Laurence
Caroline Ligorio
Lila Singh

Graphisme et mise en page

La Mécanique du Sens

Publication réalisée avec le soutien de :



Mars 2026

Les territoires français présentent une grande diversité de contextes géographiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui implique des défis différenciés et des leviers spécifiques qui s'imposent aux acteurs, qu'ils soient publics ou privés. Parce que les réponses ne peuvent être uniformes, les stratégies de transition des collectivités et administrations, des entreprises, des associations ou encore des acteurs académiques, requièrent une adaptation fine aux réalités locales, tout en maintenant une cohérence globale avec les objectifs nationaux et européens.

C'est dans cette perspective que le Comité 21 et le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France ont conçu la présente étude sur les enjeux écologiques et les dynamiques de coopération des régions de France métropolitaine. En combinant données scientifiques, éléments de prospective, et enquêtes statistiques, elle offre un panorama des défis à relever, fournit des données objectives pour en saisir l'ampleur et met en valeur les solutions déjà mises en œuvre. Elle permet un échange de vues avec les acteurs régionaux sur les actions à prioriser.

C'est donc à la fois un outil d'appropriation des problématiques, de dialogue multi-acteurs, et de mise en mouvement, en cohérence avec les besoins et les spécificités des territoires.



Pacte Mondial
Réseau France



Publication de l'Alliance Pacte mondial de l'ONU - Réseau France - Comité 21 - Mars 2026 - Réalisée avec le soutien de




MINISTÈRE
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
DE LA DÉCENTRALISATION
Logement, Transports,
Ruralité, Ville
*Liberté
Égalité
Fraternité*

